mentanée, ne faisant aucune mention que de ses propres forces, ne donnant aucune pensée à celles qui étaient lorsque la fusion fut fait, ni à la Marine propre de Venise, qui avait joué le role principal dans la révolution et qui s'était fondue avec celle du Piémont, il est évident, dis-je, que le roi remettait Venise dans ses droits comme si la fusion n'eût jamais été faite. Les commissaires du roi l'ont reconnu eux mêmes, et, en résignant leurs pouvoirs le jour 11 courant, ont déclaré, qu'ils ne se prêteraient jamais à un acte qui répugnerait trop à leurs sentiments, tel qu'eût été celui de livrer Venise aux Autrichiens; que leur mandat cessait, et que Venise était rétablie dans la condition politique à laquelle elle se trouvait au moment, où la fusion avait été faite.

Au milieu de l'exaspération produite par ce détestable armissice un gouvernement provisoire s'est donc rétabli, et a décidé de se défendre. Mais la condition dans laquelle se trouve Venise est bien difficile et malheureuse, du moment principalement qu'on en retirera la flotte et les troupes sardes. L'energie du désespoir la soutiendra, d'autant plus, qu'outre les citoyens sans nombre, qui doivent s'attendre à la vengeance toujours inexorable du gouvernement Autrichien, il y a dans Venise des troupes Napolitaines, des Romains, des Siciliens, des Milanais, etc., qui ne sauraient se réfugier, et la Marine Vénetienne, qui jadis opprimée par le joug le plus dur sous le gouvernement Autrichien, qui voulait la convertir en marine Allemande, s'attend à present aux traitements les plus cruels et sauvages : si donc Venise est attaquée pendant l'armistice, qui donne à Radetzky la bonne occasion de concentrer contre elle tous ses movens d'attaque, Venise succombera et subira toutes les horreurs de l'anarchie et de la vengeance du pouvoir militaire le plus cruel et le plus déspotique.

La seule manière de sauver Venise est d'exiger que l'armistice soit respecté vis-a-vis d'elle comme partout ailleurs, ce qui n'est pas scule-

ment conforme à l'humanité, mais juste et de plein droit.

Les ministres d'Angleterre et de France devaient exiger des Autrichiens un armistice en faveur du roi de Sardaigne. Le roi en a fait malheureusement un d'avance. Cet armistice sous le rapport militaire exige la retraite des forces sardes, mais sous le rapport politique il est si éminemment absurde et perfide, qu'il devait nécessairement et de plein droit faire rétablir un gouvernement provisoire. Il est donc juste que ce gouvernement ne soit abandonné par les puissances médiatrices sauf à décider à la paix de l'état pérmanent das provinces Lombard.-Vénetiennes; on doit en attendant faire jouir Venise aussi du bénéfice de l'armistice, sans quoi son sort pourra être tel à faire frémir l'Europe de compassion et d'horreur, et seroit une honte éternelle pour les Nations, qui, tout en disant qu'elle prennent le plus haut interêt au bonheur de l'Italie, commenceraient par tolérer la désolation et la ruine d'une de ses villes les plus belles et les plus glorieuses. 18 Août.